

# JOURNEE D'ETUDE

Sous la direction de Serge Slama et Léo Vanier

## Le « réveil » de la force publique à propos de l'article 12 de la Déclaration de 1789

**Judi 7 avril 2022  
9h-16h30**

**Amphithéâtre de la MACI  
339, avenue Centrale**

### *Article 12 de la DDHC :*

*« La garantie des droits  
de l'homme et du citoyen  
nécessite une force publique :  
cette force est donc instituée  
pour l'avantage de tous,  
et non pour l'utilité particulière  
de ceux auxquels elle est confiée »*

Inscription :

[crj-colloques@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:crj-colloques@univ-grenoble-alpes.fr)

<https://crj.univ-grenoble-alpes.fr>

# PROGRAMME

Journée d'étude organisée par le Centre de Recherches Juridiques de l'Université Grenoble Alpes. Sous la responsabilité scientifique de Serge Slama et Léo Vanier, professeurs de droit public.

## 8h45 - ACCUEIL CAFÉ

## 9h15 - OUVERTURES INSTITUTIONNELLES

### 9h25 - SEANCE D'EXPOSÉS

Sous la présidence d'Hafida Belrhali, professeure de droit public, Université Grenoble Alpes / CRJ.

### 9h25 - Propos introductifs

Étienne Picard, professeur émérite en droit public, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

**9h50 - D'une décision Société Air France l'autre : l'article 12 DDHC, source d'un principe inhérent à l'identité constitutionnelle de la France.**

Mathieu Carpentier, professeur de droit public, Université Toulouse 1 Capitole.

**10h15 - L'article 12 et l'identité constitutionnelle de la France : incompétence ou instrumentalisation ?**

Romain Tinière, professeur de droit public, Université Grenoble Alpes / CRJ.

### 10h40 - Discussion puis pause

**11h - L'article 12 au regard du « continuum de sécurité » : cadrage étatique et réalités pratiques.**

Virginie Malochet, sociologue chargée d'études à l'Institut Paris Région.

**11h25 - L'article 12 de la DDHC, boussole pour l'externalisation en matière de police.**

Léo Vanier, professeur de droit public, Université Grenoble Alpes / CRJ.

### 11h50 - Discussion puis déjeuner libre.

### 14h30 - TABLE-RONDE

Animée par Serge Slama, professeur de droit public, Université Grenoble Alpes / CRJ.

Avec la participation de :

■ **Charlène Cuartero Saez**, représentante de l'Association nationale d'assistance aux frontières pour les étrangers.

■ **Guillaume Gormand**, docteur en administration publique, chargé de mission prévention-sécurité à Grenoble Alpes Métropole.

■ **Fabien Jobard**, directeur de recherches au CNRS, chercheur au CESDIP.

■ **Marc Touillier**, maître de conférences en droit privé, en détachement au service juridique du Conseil constitutionnel.

### 16h30 - FIN DE LA JOURNÉE

Amphithéâtre de la MACI  
339, avenue Centrale - 38400 St Martin-d'Hères  
Trams B et C arrêt « Gabriel Fauré »